

DEVELOPPER SON PROJET DANS LES ARTS PLASTIQUES

Accompagner les artistes du territoire de l'Occitanie issus des différents mondes des arts plastiques à la structuration de leur activité. Faire comprendre le fonctionnement spécifique de ces différents mondes. Pour le participant : y situer sa démarche, gérer en toute autonomie son activité sur le plan juridique, social, éditorial et fiscal, promouvoir et diffuser son travail artistique et développer son activité. La formation se déroule dans un contexte d'enrichissement et d'échanges entre les diverses pratiques des participant·es.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les évolutions récentes des arts plastiques en France
- Situer son travail dans ces évolutions
- Comprendre l'environnement juridique, social et fiscal de son projet
- Comprendre le droit d'auteur applicable à son projet
- Comprendre les enjeux d'une communication adaptée au secteur des arts plastiques
- Positionner son œuvre dans le marché de l'art
- Travailler avec son environnement professionnel

Aura acquis les compétences professionnelles suivantes :

- Identifier les instances de validation de son projet
- Identifier et le cas échéant actionner les sources de financement
- Présenter son travail avec les outils adaptés
- Accomplir les démarches sociales et fiscales
- Contractualiser et facturer ses productions
- Créer ses dossiers professionnels
- Créer et gérer ses outils de communication
- Gérer son réseau professionnel
- Evaluer la valeur de son travail sur le marché de l'art
- Identifier des pistes de diversification commerciale

PUBLIC

Artistes plasticien·nes qui souhaitent développer leur pratique dans un cadre professionnel.
Être demandeur·se d'emploi inscrit·e auprès de Pôle Emploi pendant toute la durée de la formation et avoir 16 ans minimum.

Effectif : limité à 10 places par session dont 7 rémunérées.

Financement : les frais pédagogiques sont pris en charge par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

MODALITES PEDAGOGIQUES

1. Durée, dates et lieu

La formation se déroulera au 108 Route d'Espagne - Bâtiment Anadyr - 31100 Toulouse du :

16 décembre 2022 au 10 mars 2023
pour un total de **270 heures**, dont 35h de stage

Pour toutes nos formations, nous prenons en compte les situations de handicap et les besoins en compensation avec l'appui de notre référente handicap. En outre, nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2. Organisation pédagogique

La formation se déroule à temps complet discontinu, soit 3 à 4 jours par semaine avec un temps de travail personnel en autonomie avec un outil permettant d'utiliser des ressources à distance. Le stage de 35 heures est obligatoire.

3. Contenu

➤ AXE 1 - L'artiste et les mondes de l'art

Module 1 : L'artiste et les paradigmes de l'art actuel

- Connaître les différents mondes de l'art, leurs paradigmes et leurs modes de fonctionnement : logiques et stratégies.
- Appréhender le secteur des arts plastiques à travers l'histoire de l'art : chronologie et repères.
- Connaître le secteur des arts plastiques en France.
- Connaître les différents réseaux publics et privés qui composent le secteur, leurs rôles, missions et interactions.
- Connaître les sites ressource où trouver le référencement des aides publiques et privées, les résidences et appels à projets.

Module 2 : Clarifier et présenter sa démarche artistique, positionner sa production et son projet professionnel

- Réaliser un état des lieux de sa situation professionnelle.
- Positionner son travail.
- Présenter sa démarche artistique à l'écrit et à l'oral.
- Rédiger un texte qui éclaire et rende mieux accessible sa pratique : contextualiser et formuler sa démarche.

➤ AXE 2 - Gestion administrative et comptable de l'activité

Module 3 : Droits d'auteur, contractualisation et facturation

- Déclarer son activité
- Comprendre les droits d'auteurs
- Savoir lire et adapter un contrat
- Déterminer le prix d'une cession de droit d'auteur
- Établir une facture
- Comprendre les règles de rémunération dans le cas de la pluriactivité

Module 4 : Déclarer ses revenus artistiques

- Comprendre le rôle de l'URSSAF (Maison des artistes et Agessa)
- Payer ses cotisations de Sécurité sociale
- Savoir appliquer le précompte
- Distinguer revenu accessoire et revenu artistique
- Comprendre les différents régimes fiscaux
- Déclarer ses revenus
- Les avantages fiscaux des artistes

➤ **AXE 3 - Promouvoir et diffuser son travail artistique**

Module 5 : Le dossier d'artiste : éléments constitutifs et design corporate

- Comprendre l'enjeu du dossier d'artiste
- Réunir les informations attendues par le diffuseur
- Mettre en valeur son travail à travers une présentation de qualité

Module 6 : Entretenir son réseau professionnel et démarcher des diffuseurs

- Mieux connaître la réalité économique et temporelle des diffuseurs
- Structurer et organiser son travail
- Analyser sa démarche artistique pour mieux cibler les diffuseurs potentiels
- Optimiser ses recherches et mettre en place des outils adaptés à une prospective efficace
- Démarcher des diffuseurs
- Entretenir son réseau

Module 7 : Communiquer sur son travail artistique à travers les web et les réseaux sociaux

- Optimiser ses outils de communication à travers une stratégie de communication clairement définie
- Promouvoir son travail sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux
- Produire et diffuser de l'information
- Exister dans les réseaux relationnels culturels
- Créer un site

➤ **AXE 4 - Développer et sécuriser son activité**

Module 8 : L'artiste et l'argent : marché de l'art et vente d'œuvre d'art

- Comprendre le fonctionnement des marchés de l'art
- Connaître les règles et obligations en matière de vente d'œuvre d'art
- Savoir travailler avec un galeriste, un marchand ou un agent
- Estimer la valeur de ses œuvres
- Vendre à l'atelier ou sur internet : ce qu'il faut savoir

Module 9 : Concevoir et animer un atelier pour les publics

- Acquérir une méthode permettant de concevoir, préparer et animer un atelier pédagogique
- Repérer les enjeux dans ce type de projet
- Identifier des ressources pédagogiques et artistiques
- Différencier les publics
- Identifier et positionner un projet pour les publics
- Présenter et animer un projet d'éducation artistique

Module 10 : Constituer le dossier de présentation du projet d'atelier

- Rédiger une présentation de projet d'atelier
- Planifier l'atelier et établir son budget



PROCEDURES DE POSITIONNEMENT A L'ENTREE

1. Accès à la formation

Pour présenter sa candidature, il faut satisfaire aux conditions générales permettant de bénéficier d'une formation dans le cadre du plan régional de formation de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée. Cette formation s'adresse aux demandeur·ses d'emploi, sans distinction d'âge, inscrit·es à Pôle Emploi.

La candidature doit être accompagnée d'une prescription de Pôle Emploi ou d'un autre prescripteur agréé (Cap Emploi, Mission locale ...).

Un rendez-vous avec le responsable pédagogique permet de préciser les motivations du·de la candidat·e, de vérifier les prérequis et de poser les bases d'une individualisation du parcours.

2. Individualisation des parcours

Les besoins d'individualisation sont évoqués lors de la phase de candidature. Avant l'entrée en stage le stagiaire signe un contrat où sont posés les besoins spécifiques. Chaque formateur·rice est informé·e des parcours spécifiques contractualisés et en organise la prise en charge en fonction des contraintes de son module.



OUTILS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

1- Contenus et ressources

Chaque stagiaire trouvera en ligne des contenus de formation et des ressources, mis à disposition par chaque formateur.

2- Le centre de ressources de l'UCRM

Le centre de ressource de l'UCRM se trouve, pour sa partie généraliste (recherche d'emploi, etc.) au 15 Chemin de la Fronde 31100 Toulouse. Les ressources spécifiques « culture » se trouvent au 108 Route d'Espagne 31100 Toulouse. Plus de 300 ouvrages spécialisés et 8 périodiques dont une partie au format numérique : base de données des festivals et des lieux de diffusion, base de données des contrats du spectacle (Origine : La Scène), base de données de contact de la presse culturelle (en ligne) et base de données juridique (en ligne).

ENCADREMENT ET MOYENS TECHNIQUES

La responsable pédagogique de cette formation est Agnès BONNET, coordonnatrice de l'Unité Culture.

Sergueï Wolkonsky, conseiller et formateur de l'Unité Culture, est référent de cette action de formation.

L'équipe pédagogique est composée de professionnel·les de la culture, reconnu·es pour leur connaissance du terrain et leur expérience de formateur·rice.

Moyens techniques

Trois salles de formation et deux bureaux sont mis à disposition des formateur·rices et des stagiaires selon le type de séquence. Les salles sont équipées d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

Equipe pédagogique

Raphaël Bergère est artiste plasticien et docteur en Arts Plastiques de l'Université Toulouse Jean Jaurès. Après avoir mené des recherches puis enseigné plusieurs années à l'Université, il fonde la plateforme web Artlinker, qui a pour vocation de faciliter le travail des artistes et créer du lien dans le milieu artistique.

Alice Lambert, Art Consultant. Après des études d'Arts Plastiques, d'Histoire de l'Art, de Marché de l'Art et différentes expériences au sein de structures culturelles à Bordeaux, Toulouse et Paris, Alice affirme sa volonté de défendre des artistes aux démarches et à la sensibilité singulières et fonde son cabinet de consultance éponyme avec la profonde volonté d'accompagner et de guider les différents acteurs, artistes, collectionneurs et professionnels dans leur quête artistique.

Michaëlle Remond Lopez, plasticienne graphiste indépendante depuis 2003, membre fondateur et porteuse de projets (exposition, médiation, résidence) jusqu'en 2021 de l'association Volubilo (l'art à portée de mains) dans le Tarn, co-présidente de la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) pendant 7 ans, Mika a pu expérimenter les différentes facettes de l'écosystème qui entoure les artistes plasticiens.

Anne Santini est médiatrice plasticienne. Elle produit et anime notamment des ateliers de médiation au sein des Abattoirs musée – FRAC Occitanie Toulouse.

Thomas Soulié est graphiste, artiste, enseignant et membre du collectif IPN. Son travail de sémiotique et de l'image revêt différentes formes : communication visuelle, production plastique, recherche, sensibilisation et transmission auprès de différents publics.

Sergueï Wolkonsky – référent de l'action de formation. Artiste-auteur pluridisciplinaire d'origine ukraino-catalane (photographie, musique, lectures performées, activité critique, théorique et éditoriale), né à Paris en 1966. A enseigné aux Beaux-arts de Perpignan. Vit et travaille en Occitanie, où il est actuellement Chargé de mission arts plastiques auprès de la Mairie d'Amélie-les-Bains. Membre du collectif JdP, il développe une réflexion et des actions sur « la forme école », à travers la mise en place de dispositifs (Atelier populaire, Ecole des attentions, Collège Métabolique). A rejoint l'Unité Culture comme Conseiller et formateur en mai 2022.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

1. Assiduité

La présence est obligatoire. Elle est contrôlée lors de chaque début de séance par le·la formateur·rice qui fait signer les états de présence et les transmet au responsable de la formation.

2. Evaluation des acquis de formation et validation du cursus

Le contrôle des acquis est réalisé auprès des participant·es tout au long de la formation. A l'issue des modules chaque stagiaire doit réaliser le document demandé (modèle de facture, dossier d'artiste, ...). Chaque stagiaire est évalué module par module en fonction des documents remis, par l'équipe pédagogique. Lors du dernier regroupement chaque stagiaire évalue son parcours. Un suivi est réalisé dans un délai de 6 mois pour évaluer la mise en œuvre du projet. Une attestation de formation professionnelle est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation.

DELAI D'ACCES

A titre indicatif, une semaine au plus tard avant le début de la formation.

CONTACT

Renseignements concernant les démarches administratives auprès de :

- Annette Niagne au 05 61 43 23 03 - a.niagne@ucrm.fr

Et concernant le programme de la formation auprès de :

- Agnès Bonnet au 05 61 43 46 22 a.bonnet@ucrm.fr (Responsable pédagogique)
- Sergueï Wolkonsky s.wolkonsky@ucrm.fr (Réfèrent de l'action de formation)

Siège

 28 rue de l'Aigüette, 31100 Toulouse
 05 62 14 95 00  05 62 14 95 95
 @accueil@ucrm.fr

Actualisé le 12/10/2022

RETROUVEZ-NOUS SUR UCRM.FR